Eloge de M. Foubert.

lu dans la séance du 14 avril 1768.

M. Devric.

Pierre Foubert naquit à Gien-sur-Loire, le quatorzième Juin 1696, de François Foubert, Chirurgien estimé par sa probité et par ses talens, et de Marie Taupin, d'une des plus honnêtes familles de cette ville. Son père s'appliqua, de très bonne heure, à luy inspirer du goût pour sa profession. Cette destination exige des attentions suivies et soutenues qui applanissent des difficultés, préviennent des dégoûts, combattent des répugnances, en présentant les objets d'où elles naissent sous des aspects interressans. On peut piquer la curiosité d'un Enfant et fixer habilement ses regards, par differens motifs, sur des choses pour lesquelles la plupart des hommes ont naturellement de l'aversion. Ces soins, bien dirigés, décident et affermissent la vocation; ce qui est d'un prix inestimable, surtout pour cet art difficile, dont les dehors n'ont rien de trop attrayant. Une Emulation constante a été, en M. Foubert, l'effet de cette heureuse prédisposition et la source de ses succès.

Il perdit son père, à l'âge de dix-huit ans. Suivant le vœu de ses parens, il auroit dû soutenir la maison paternelle. Des instructions domestiques, dont la solidité ne leur devoit pas paroître équivoque,

et la bonne conduite, qui assurreroit à ce jeune homme l'amitié de ses concitoyens, leur sembloient suffir pour luy attirer de la Confiance. Il ne céda point à la bonne opinion qu'on souhaitoit qu'il prît de sa capacité, ce qui prouve déjà le fruit de son application. Son père s'étoit proposé de l'envoyer à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, sous les auspices de M. Noël Chirurgien en Chef de cet Hôpital. Le jeune Foubert sollicita avec empressement et obtint l'exécution de la volonté de son père.

Placé sous un nouveau maitre, dans cette Ecole où il pouvoit faire de grands progrès, il vit la Chirurgie sous un point de vüe bien différent qu'à Gien. Frappé de l'étendue de la carrière, en y faisant, en quelque sorte, les premiers pas, il sentit redoubler son ardeur. Les Hôpitaux présentent aux yeux des jeunes Chirurgiens des cas nombreux et variés, sur lesquels ils ne peuvent être éclairés que par les lumières et l'expérience de leurs Maîtres. Les Elèves, employés d'abord à des fonctions ministérielles, apprennent, par l'Etude, les préceptes de l'Art, et la Pratique leur en montre l'application. Le devoir des Chefs est de saisir les indications avec justesse, d'administrer les secours avec discernement et de diriger les Elèves dans l'exercice qu'on leur confie. Ce n'est que par un travail pénible et assidu sous les maitres de l'Art que se forment les praticiens en Chirurgie. La nature de la chose, son importance et ses difficultés ont dicté les loix salutaires, qui ne nous permettent pas de nous rendre arbitres de la vie des hommes, au sortir des Ecoles où l'on n'auroit puisé que des lumières théoriques; leur usage prématuré est toujours trop incertain & souvent très dangereux.

Quoyqu'attentif à tout ce que la pratique journalière de l'Hôtel-Dieu présentoit, l'opération de la taille fut pour M. Foubert l'objet d'une

115

attention particulière. M. Noël avoit acquis dans cette partie une assés grande célébrité; il la devoit à une longue expérience, comme héréditaire dans sa famille. Son père & son oncle, fameux Chirurgiens à Orléans, y avoient été témoins des opérations de Frère Jacques, pendant que luy-même recevoit, à Paris, des instructions de M. Mery. Cela se voit par une lettre écritte à ce grand Chirurgien par Noël père, du 13 septembre 1698, & qui est imprimée à la suite des observations de M. Mery sur les diverses méthodes de tailler. Le maitre de M. Foubert pratiquoit le grand appareil, que

[V. 113 M. Dariarrière] nous [regardons aujourd'huy comme meurtrier. Il étoit appellé, dans toutes les provinces circonvoisines, au secours des pierreux qui ne pouvoient pas se transporter à Orléans ou à Paris. M. Foubert apprit, sous un guide aussi expérimenté, la manière de conduire les taillés relativement à l'âge & à la constitution différente des sujets, à l'état sain ou malade de la vessie, & aux divers accidens, plus communs alors qu'aujourd'huy, par rapport à l'imperfection de la méthode. On sçait que cette conduite exige, en beaucoup de cas, des attentions très délicates, souvent plus décisives pour le salut du malade que l'opération même. En 1718, la santé de M. Noël ne luy ayant pas permis de se rendre aux instances d'un citoyen de Lyon, attaqué de la pierre, & qui avoit mis en luy toute sa confiance, il crut y répondre en luy envoyant M. Foubert, son Elève, alors âgé seulement de 22 ans. Cette première opération, qu'on appelleroit à tort un coup d'essay, eut un succès aussi flatteur pour le maître que pour le disciple.

L'occasion de rendre un service essentiel à M. Foubert se présenta dans ce même temps. M. Malaval, célèbre Chirurgien, étoit l'ami particulier

de M. Noël. Dans un voyage que celuy-ci fit à Paris, son ami l'entretint du désir et de la difficulté de trouver un Elève intelligent, sur qui il pût compter pour en être aidé dans les détails de sa pratique, auxquels il pouvoit à peine suffir. M. Noël, qui affectionnoit M. Foubert, le proposa comme un jeune homme d'une grande application. Il fut agréé, et après sept années de travail, il parvint à la maîtrise en Chirurgie, en 1725.

M. Wallon. [D'après la connoissance du rigorisme de M. Malaval, on auroit une grande opinion de l'exactitude de M. Foubert à remplir les devoirs, que sa position luy avoit imposés; mais son éloge sera complet à cet égard, en apprenant que pour récompenser son zèle, son maître le jugea digne de sa fille unique. M. Foubert, attaché par des liens si étroits à l'un des Chirurgiens les plus employés de Paris, qu'il avoit soulagé pendant un temps assés long du poids de ses occupations, en qualité d'Elève, étoit assés connu pour se suffir à lui-même; cependant M. Malaval ajouta encore à ses bienfaits, celuy de l'exercice de l'art et partager avec luy sa fortune. Les occupations ordinaires, fort multipliées, auroient absorbé tout le temps d'un homme moins actif que M. Foubert; mais par son émulation et le désir ardent de s'illustrer, les heures que d'autres auroient accordées à un délassement nécessaire, il les donnoit à la méditation & à des recherches sur des objets de la plus grande importance.

Les premiers regards du Roy sur notre art venoient d'être signalés par des bienfaits, qui animoient le zèle de tous les Chirurgiens. La perte des fonds, destinés pour le soutien de nos Ecoles, avoit été réparée par la nomination de cinq Démonstrateurs Royaux, chargés d'expliquer les principes et la théorie de l'Art. Pour en assurer les progrès par la voye de l'expérience, sa Majesté ordonna en même temps

que, tous les cinq ans, il luy seroit présenté deux Chirurgiens des plus expérimentés, pour exercer la Chirurgie dans l'Hôpital de la Charité, l'un comme Chirurgien en Chef, & l'autre en qualité de Substitut. Ces établissemens attirèrent à Paris un grand nombre d'étrangers qui, devenus illustres par leur science et par leurs travaux, se sont fait honneur d'avoir reçu des documens de nos prédécesseurs. Les Chirurgiens travailloient avec une ardeur infatigable, pour répondre à l'estime & à la confiance de toute l'Europe; et dans ces premiers temps de ferveur, l'opération de la taille parut occuper principalement les esprits. M. Foubert étoit trop initié dans ces matières, pour être spectateur tranquille de l'émulation des autres.

Les Anglois s'étoient dégoûtés, les premiers, du grand appareil. Ils avoient remarqué l'inconvénient de tirer les pierres de la vessie par une ouverture insuffisante, à travers des parties étroittes & délicates qu'il falloit forcer, déchirer & meurtrir impitoyablement. M. Douglass et plusieurs autres Chirurgiens célèbres en Angleterre & en Ecosse, firent des tentatives assés heureuses sur le haut appareil. Trois opérations de cette taille faittes en France, l'une en 1726 par M. Pibrac, & les deux autres l'année suivante, aux Invalides, par M. Morand, & à Saint Germain en Laye, par M. ~~Bénier~~, donnèrent lieu à des parallèles, dont les conséquences n'étoient point favorables au grand appareil. On publia, en 1727, les observations posthumes du dernier des Collots sur l'opération de la taille.(1) M. Sénac en fut l'éditeur, & mit à la tête un discours sur la méthode de France & sur celle de M. Rau, où il y a plus de choses pour l'honneur de la Chirurgie que pour celui des Chirurgiens, que les préjugés de l'habitude asservissoient encore à la pratique du

(1) Traité de l'opération de la taille, avec des observations sur la formation de la pierre et la suppression d'urine, Paris, 1727, in 12.

grand appareil. Il y est fort mention des succès de M. Rau, en Hollande, qui, suivant l'idée qu'on en avoit alors, pénétroit directement dans le corps de la vessie, sans aucune lésion à l'urètre. M. Ledran, dans son parallèle des differentes méthodes de tirer la pierre hors de la vessie, publié en 1730, parle de l'opération latérale de Rau, dans la prévention que cet heureux praticien ouvroit immédiattement le corps de la vessie. Il exalte les avantages de cette méthode de la manière la plus positive, & particulièrement contre M. Morand, qui croyoit tout aussi positivement que M. Rau n'avoit jamais pratiqué son opération, avec la coupe des parties qu'on avoit imaginées en être l'effet. C'est à ce sentiment que la raison & les expériences avoient ramené tous ceux qui se sont occuppés sérieusement de la recherche de la vérité sur ce point interressant. Mais M. Camper, professeur de Groningue & associé de l'académie, a prouvé démonstrativement, dans les belles planches qu'il a données, en 1762, sur la structure & les maladies de la vessie, que M. Rau n'avoit jamais attaqué exclusivement le corps de la vessie, & que cela étoit absolument impossible dans sa méthode d'opérer.

Les esprits ne flottoient dans l'incertitude que par la difficulté qu'on trouvoit à imiter M. Rau, dans la section des parties qu'il étoit supposé avoir faites. Tous les écrivains du temps convenoient de l'excellence d'une méthode, par laquelle on pourroit ouvrir la vessie, latéralement, près de son col, sans interesser ce col ni le canal de l'urètre. C'est à cet avantage prétendu qu'on attribuoit les succès étonnants de M. Rau; et pendant que tous les lithotomistes témoignoient leurs regrets sur le silence de M. Rau, qui sembloit les condamner à une admiration

stérile, M. Foubert, conduit par des expériences ingénieuses, trouvoit effectivement une méthode de faire l'incision du propre corps de la vessie, au dessous de l'os pubis, sans intéresser le col de cet organe, ni le canal de l'urètre. Les apologistes de la prétendue taille latérale de Rau n'avoient donc formé aucun raisonnement, qui ne fut en faveur de la nouvelle méthode de M. Foubert. Nous renvoyons au premier tome des Mémoires de l'académie, pour voir la suite des expériences qui l'ont mené à cette découverte. Il les avoit commencées dès l'année 1727.

Il s'exerça longtemps avant que de soumettre le projet de cette opération au jugement des plus grands Maitres. Leur approbation l'autorisa à la pratiquer sur le vivant. Des pauvres, attaqués de la pierre, furent reçus charitablement dans sa maison, où les soins & les attentions prévenantes leur faisoient presqu'oublier leurs maux. Enfin, le succès de six tailles luy fournit la matière d'une dissertation qu'il lut, à la séance publique de l'académie, en 1736. L'année précédente, il avoit été nommé par le Roy, sur la présentation de M. Maréchal, premier Chirurgien de sa Majesté, à la place de Substitut du Chirurgien en Chef de l'Hôpital de la Charité, place qui alloit luy procurer des occasions de mettre sa nouvelle méthode en pratique & de la perfectionner, s'il luy étoit possible.

Un littérateur, dont l'ouvrage n'avoit été l'objet d'aucune critique, prétendoit qu'il y en avoit peu qui méritassent cet honneur et disoit, par une feinte modestie, qu'il n'avoit point eu l'orgueil d'attendre du public un pareil témoignage de son estime. M. Foubert, qui pouvoit s'autoriser des suffrages accordés par prévention à la méthode latérale, faussement attribuée à Rau [illegible], pour cette méthode même fruit de son application constante & réfléchie, les censures

les moins ménagées.

Parmi les étrangers que la réputation de la Chirurgie Françoise avoit attirés à Paris, étoit un Prussien nommé M. Kesselring qui, ayant reçu de M. Foubert des instructions, de vive voix et par écrit, sur sa méthode, choisit cette matière, comme une nouveauté interressante, pour le sujet d'une dissertation inaugurale, lorsqu'il prit le Doctorat en Chirurgie dans l'Université de Bâle, le 20 septembre 1738. L'auteur fait, dans une courte introduction, l'éloge de la Chirurgie et des Chirurgiens de Paris; & voulant marquer à M. Foubert les sentimens d'estime & de reconnoissance qu'il croyoit luy devoir, il exprime en deux mots les qualités de son coeur & de son esprit: Vir humanissimus neque à litteris alienus. La dissertation ne laissoit rien à désirer sur tout ce que la nouvelle méthode avoit de particulier. La préparation des malades, la description des instrumens et leurs figures gravées, l'exposition des parties incisées, les rapports et les oppositions qu'il y a entre cette pratique & toutes les autres manières de procéder pour parvenir à l'extraction des pierres de la vessie, tout est analysé dans un détail satisfaisant. Les succès, que M. Foubert donnoit pour la principale preuve de la bonté de sa méthode, à ceux qui luy faisoient des objections ou qui luy demandoient quelques éclaircissemens, ces succès, dis-je, ne sont pas dissimulés dans cet écrit, qu'on a néanmoins regardé comme une critique foudroyante. M. Kesselring prenoit tant d'intérêt à cette opération qu'en quittant Paris, il avoit instamment prié M. Henckell, son compatriote, son ami et son compagnon d'études, de ne point luy laisser ignorer la suite des évènemens qui y auroient rapport. Il apprit, par une lettre, que le 19 may 1738, M. Foubert avoit taillé, par sa méthode, trois pierreux à l'Hôpital de la Charité, en présence de M. de la Peyronnie, avec la

111

plus grande habileté, et que tous les spectateurs s'étoient retirés fort satisfaits: omnes, qui adstiterant, lætos discessisse. Dans le parallèle des avantages et des inconvéniens de cette opération, il la trouve commode, facile et prompte. La preuve de chacun de ces avantages est l'objet d'un paragraphe particulier. Je ne rapporterai des inconvéniens, que celui dont M. Kesselring m'a paru le plus affecté: c'est l'incertitude du lieu où la vessie sera incisée. On a observé, dit-il, que la playe n'avoit point d'endroit déterminé. Le premier procédé consiste à faire une ponction avec le trois quarts sur la cannelure duquel on conduit l'instrument tranchant. Or, le résultat de cette section est fort variable, suivant M. Kesselring: tantôt c'est une partie de la vessie qui est coupée, et tantôt c'est une autre: celuy qui n'a pas une règle plus sûre, opère certainement sans méthode: Verum qui certiorem aliquam normam sequi nescit, ne ille ἀμεθόδως agit? M. Kesselring sentoit toute l'amertume de ce reproche: quod sanè durum dictu. Les égards pour la personne de M. Foubert sont marqués avec la plus scrupuleuse bienséance; mais cela dédommage-t-il d'une accusation aussi grave sur la chose?

Pour écarter tout soupçon d'imputation injurieuse, l'Auteur cite son garant, c'est M. Ledran qui, ayant été du nombre des Commissaires nommés par l'Académie pour être témoin des expériences faittes par M. Foubert sur les cadavres, à l'hôtel Royal des Invalides, luy avoit dit que, dans le premier sujet, le troisquarts avoit été porté exactement dans la vessie, entre la prostate et l'insertion de l'urétère; que, dans le second, il y avoit eu de la déviation, puisque le troisquarts avoit percé la vessie plus près de la prostate; et que, dans le troisième, il avoit passé au travers de cette glande. On avoit, de plus, observé sur deux sujets que,

dans l'extraction de la pierre, l'incision s'étoit prolongée par déchirement vers l'urétère, et que ce conduit avoit été intéressé dans un autre cadavre. Or, comme la vessie, dans le cas de maladie, est sujette à beaucoup de changemens qui pervertissent l'ordre naturel, on ne sera jamais sûr, dit M. Kesselring, d'ouvrir la vessie à l'endroit précis où on le voudroit. Il craint, avec quelque raison, les prolongemens de la playe dans le cas de grosses pierres: elles ne peuvent être tirées sans une lacération, qui se fait nécessairement d'une manière incertaine, mais toujours dans le corps de la vessie, par rapport à la résistance qu'oppose la prostate du côté du col. Ce déchirement seroit la source de plusieurs accidens, dont l'événement est très incertain. L'Auteur en fait l'énumération; peut-être les exagère-t-il, mais il ne parle pas de celuy qui est le plus ordinaire & qui arrive presque nécessairement: c'est l'infiltration des urines dans le tissu cellulaire, qui avoisine la playe de la vessie. M. Foubert y a pourvu, autant qu'il étoit possible, en plaçant une cannule flexible dans la playe, et qui pénètre dans la vessie. Les mauvais succès l'avoient obligé à cette précaution, circonstance dont M. Kesselring ne pouvoit pas faire mention, avant que M. Foubert eût senti la nécessité de l'introduction d'une cannule, et que cette nécessité fût devenue une dépendance essentielle de sa méthode.

Le jugement définitif de M. Kesselring est: que la nouvelle manière d'opérer ne peut être admise comme une méthode d'usage et de préférence; mais qu'elle peut avoir lieu dans certains cas, tel que celuy où il y auroit impossibilité de pénétrer dans la vessie avec un cathéter, pour tailler suivant la méthode de Rau ou de Cheselden, pourvu toutefois que la vessie contînt une assez grande quantité d'urine, pour ne la pas manquer dans la ponction avec le trois quarts, ou

nous n'être pas en danger de la percer d'outre en outre ?
Enfin, dit-il, c'est une méthode de nécessité & non d'élection, dont l'Auteur mérite néanmoins des éloges, pour avoir enrichi la Chirurgie, et avoir ajouté par là à la gloire de sa nation et à celle de son art.*

M. D[illegible]. [Deux ans après cet examen critique, M. Gunz, professeur d'Anatomie et de Chirurgie à Leipsick, y publia un ouvrage sur la taille, pour servir de supplément au chapitre de la Lithotomie des institutions de Chirurgie de M. Heister, où il n'est point parlé des nouvelles découvertes en ce genre, faittes par M. M. Foubert, Ledran, Perchet, Garengeot et Lecat. M. Gunz, déjà instruit par la dissertation de M. Kesselring, étoit venu à Paris, en 1739, et il avoit vu M. Foubert operer, par sa méthode, sur trois sujets qui ont été parfaittement guéris. Mais il avoit remarqué que la recherche des pierres avoit été difficile, que l'extraction avoit exigé l'introduction réitérée des tenettes, parceque les pierres, étant friables, s'étoient brisées, quoyqu'elles fussent petites. M. Foubert fit, en présence de M. Gunz, une expérience de son opération sur un cadavre, dont la dissection a procuré des notions plus distinctes que les opérations mêmes pratiquées avec succès sur le vivant. M. Gunz les expose dans son ouvrage, où, tout en relevant M. Kesselring sur quelques incertitudes et des omissions, il adopte ses jugemens, et y ajoute : que de toutes les méthodes de tailler, c'est celle de M. Foubert qui ouvre la moindre voye pour l'extraction des pierres ; que la playe est moins étendue que dans la taille de Rau, de Cheselden & de M. Lecat ; que l'incision intérieure faitte à la vessie [illegible] d'un demi travers de droit ; et, en effet, le lithotome ne peut agir qu'en pénétrant, et ne

* V. Disput. Chirurg. selectæ ab Hallero, tom. IV.



fait jamais qu'une playe de la largeur de sa pointe. c'est le gorgeret dilatateur qui facilite l'introduction des tenettes. c'est ensuite le volume de la pierre qui écarte les parties & qui les déchire, lorsqu'elles ne peuvent prêter à la dilatation au degré qui seroit nécessaire. M. Gunz remarque que, l'ouverture interne étant derrière l'os pubis, il y a plus de difficulté pour charger les pierres, et que l'extraction pénible et laborieuse expose la vessie à des déchiremens, dont les suites peuvent être très fâcheuses.

Ces dissertations, publiées en latin, dans des Universités étrangères et peu connues en France, ne pouvoient pas faire autant d'impression sur l'Auteur que des jugemens moins sévères, que ses confrères auroient consignés dans des Ecrits publics. Car, on ne tient point compte des opinions contraires, lorsqu'elles ne sont que le sujet des Conversations. M. De la Faye donna, en 1740, une édition des opérations de Chirurgie par Dionis, avec des notes. Il ne luy étoit guères possible de ne pas faire mention de la méthode de M. Foubert. Ce silence l'auroit sans doute formalisé, & il le fut de la manière dont on parla. M. Dela Faye comprend en trois lignes ce qu'il crut pouvoir dire sur les avantages de la méthode; et l'article des inconvéniens forme six chefs, qui remplissent une page entière. Je me sers des propres termes qui ont servi à relever le grief. M. Bazieu se chargea de venger l'injure qu'on prétendoit avoir été faite à la méthode; & il publia une lettre à ce sujet, supposée écritte par un Chirurgien de province à un Chirurgien de Paris. Le préambule de cet écrit en forme plus de la moitié: ce sont des généralités historiques, qui tournent autour du point de la difficulté, qu'on tâche enfin d'éclaircir. Les trois avantages accordés par M. Dela Faye paroissent essentiels & décisifs. Il dit, en effet, ce dont M. M. Kesselring et Gunz ne seroient pas convenus, que,

C'est Bagieu

par la méthode de M. Foubert, on fait aisément l'extraction des pierres ; que l'extension et le déchirement des parties ne sont pas considérables ; et que l'on ne craint pas l'incontinence d'urine. M. De la Faye a donc fait en trois mots, selon M. Bazieu, l'éloge le plus complet de la méthode qu'il l'accuse d'avoir voulu décrier. On luy reproche, avec une sorte d'aigreur, l'omission d'un quatrième avantage, que l'on dit faire le caractère distinctif de la méthode de M. Foubert & qui la differencie de toutes les autres : c'est la proscription de la sonde. Il me paroît que c'est donner une circonstance accessoire et simplement relative pour une qualité essentielle. Dans la discussion des inconvéniens, on prouve qu'on a mis de l'exagération en parlant des injections et du danger de la retenue des urines, puisque M. Foubert n'injectoit pas la vessie, qu'il accoutumoit peu à peu celle de ses malades, par une boisson abondante, à contenir une plus grande quantité d'urine, et qu'il n'appliquoit un petit bandage, pour la compression de l'urêtre, qu'un moment avant l'opération. Il suffisoit que la vessie contînt un verre de liqueur. C'est la réponse à la difficulté tirée de la petite capacité de la vessie.

L'incertitude de l'ouvrir constamment au même endroit, par rapport à sa disposition variable dans l'état contre nature, est, suivant le deffenseur de M.r Foubert, une fausse objection parceque ces variations ne peuvent jamais être asses considérables, pour dérober la vessie à la pointe du troisquarts. Les faits répondoient à la crainte de l'hémorragie, qui n'est ni plus fréquente, ni plus fâcheuse dans cette opération que dans celle de Cheselden. On nie la possibilité de la lésion de la symphise des os pubis, objectée comme l'un des inconveniens, mais il étoit assés difficile de donner une solution satisfaisante à la dernière difficulté. On reprochoit

à la nouvelle méthode que la situation des parties & l'épaisseur de celles qui sont divisées empêchent de nettoyer facilement les vessies baveuses, purulentes, et de tirer aisément les pierres restées et les fragmens calculeux. Ce changement de situation est inévitable. La playe faitte à la vessie, lorsque cette partie est distendue par une certaine quantité d'urine, ne doit plus répondre directement à celle des tégumens, lorsqu'elle est vuide et qu'elle s'est contractée sur elle même.

M. Eugène La deffense ne resta pas sans réplique. Il en parut une six mois après, sous le nom de M. Coghlan, Chirurgien-Major du Régiment Irlandois de Bulkeley. M. Foubert et son apologiste y sont traités avec sévérité. On relève beaucoup de fautes, qu'on assurre être de notoriété publique. On prétend, contre toute vraysemblance, qu'en 1740, M. Foubert avoit porté trois fois son trois quarts vers la vessie, sans pouvoir y pénétrer, quoyqu'elle fut fort pleine, et qu'il fut obligé de faire l'opération ordinaire. L'on en conclut que les connoissances les plus lumineuses en anatomie, qu'on ne contestoit pas à M. Foubert, en cette partie surtout, ne pouvoient jamais suppléer au deffaut de la sonde, que l'opérateur sans le secours de cet instrument n'est jamais sûr d'ouvrir la vessie dans l'endroit que prescrit la méthode, qu'il est exposé à offenser les parties voisines, telles que la prostate, l'urètre, le col de la vessie, les vésicules séminales, l'urètère gauche et le rectum. L'ouverture des cadavres a, dit-on, donné la preuve de tous ces inconvéniens. Ainsi, la proscription de la sonde, vantée comme un avantage essentiel, est regardée comme le plus grand deffaut de la nouvelle méthode, puisque dans toutes les autres manières d'opérer, c'est la sonde qui est le premier guide et le principe de la sureté.

Cette dispute, après avoir eu pour aliment

des questions de fait assés graves, devient plus littéraires; et l'on porte l'injustice jusqu'à vouloir priver M. Foubert du titre d'Inventeur de sa méthode. Cette partie de la dispute est sophistique. Il se sert d'un trois quarts pour entrer dans la vessie : Denys, Drouin, M. de la Peyronnie & autres y ont pénétré avec un pareil instrument. Son trois quarts est cannelé : et l'on prouve que M. Petit a imaginé un trois quarts cannelé pour conduire un bistouri. On prétend que M. Ledran a fait, avant M. Foubert, sur des cadavres et sur le vivant, l'incision au même endroit où il fait la sienne. M. de Garengeot, qui publia peu de temps après cette querelle, la seconde édition de sa Splanchnologie, y parla d'une manière favorable à la nouvelle méthode, et en maltraita les adversaires, plus en paroles qu'en faits, dans le chapitre de la vessie. Mais cette espèce de hors d'oeuvre ne fit point de sensation.

M. Foubert avoit certainement fait des efforts pour reculer les bornes de l'art, à l'avantage de l'humanité. Il ne méritoit pas d'être critiqué avec si peu de ménagemens quand même il se seroit trompé. L'expérience prouve de plus que celui qu'on a combattu avec le plus d'avantage, suivant les loix de la bienséance & de l'équité, ne perd rien de sa considération, s'il en mérite d'ailleurs. Chacun reste, de son côté, au degré où l'opinion publique l'a placé. La gloire d'un Art se répand sur tous ceux qui le professent ; et cette gloire, peut-elle être autre chose que le juste tribut d'estime accordée aux travaux de ceux qui ont illustré leur profession par des services et par des découvertes utiles? Mais pour acquérir cet honneur et le conserver sans altération, il faut le concours de tous ceux qui y sont interressés. Quelles atteintes, en effet, ne portent pas à cet honneur les guerres intestines qui exposent d'habiles gens à la médisance toujours si avidement saisie par le plus

grand nombre, et dont les traits glissent sur les personnes, pour ne laisser d'impression défavorable que sur l'Etat, par le soin que les adversaires communs prennent à en renouveller les traces lorsqu'ils en trouvent l'occasion.

M. Foubert a été vengé d'une manière fort honorable, par l'accueil que l'académie a fait à sa méthode, en la publiant dans le premier tome de ses Mémoires. Cette adoption prouve qu'elle a une valeur intrinsèque. Elle a donné lieu depuis à un autre Académicien, feu M. Thomas, d'attaquer la vessie dans le même endroit que M. Foubert, par un procédé inverse, avec de nouveaux instrumens et un résultat differrent, bien plus avantageux. Mais ceci tient plus à l'histoire du progrès de l'art qu'à l'éloge de M. Foubert, qui n'y est pas moins lié.

J'ay insisté sur sa méthode, parceque c'est elle qui luy a fait un nom distingué dans la Chirurgie. Il sera également conservé dans les fastes de l'académie par ses observations sur l'anévrysme, son mémoire sur les grands abscès du fondement, ses réflexions sur les fractures du col du femur, l'application d'un caustique pour faire cesser les accidens les plus graves du panaris, préférablement à l'incision & autres matières, qui sont ou seront publiés dans la suite de nos mémoires.

M. Foubert a été substitut à l'Hôpital de la Charité depuis 1735 jusqu'à 1740, et Chirurgien en Chef jusqu'en 1745. Tous ceux, qui l'ont suivi, ont beaucoup profité de sa pratique. Sa main étoit très sûre. Il se possédoit dans les circonstances les plus inquiétantes, où le sens froid a des ressources qu'on ne peut assés estimer. Il méritoit des louanges sur son application. Il auroit négligé ses malades en ville plutôt que de manquer à ceux de l'Hôpital. Ses attentions pour ceux cy étoient

portées au delà des devoirs ordinaires. Il faisoit régulièrement les leçons d'anatomie et la démonstration des opérations de Chirurgie dans l'école de cet hôpital, à la grande satisfaction des Elèves. Ils auroient trouvé difficilement un maître qui leur eût donné de meilleurs préceptes et un aussi bon exemple. L'ordre, qu'il avoit établi, mettoit chacun dans son devoir. Les Elèves, dont il avoit fixé le nombre à dix, pour le service ordinaire des malades, étoient divisés de sorte que celuy qui donnoit ses soins au numéro premier, les devoit, dans toutes les salles, aux malades couchés dans les lits marqués à ce même numéro : un, onze, vingt-un, trente-un, quarante-un, &c. & ainsi des autres. Par ce moyen, le commandement et l'obéissance ne pouvoient souffrir de malentendus. Chaque Elève étoit obligé de tenir un journal exact de la maladie et de la suite du traitement de ceux qui leur avoient été confiés. A la fin de la cure, en cas de guérison, & en cas de mort, après l'ouverture du cadavre, il falloit rédiger le journal en forme d'Observation raisonnée. C'est un moyen de cultiver les talens naissans, d'exciter l'émulation, & d'avancer pour la saison de l'expérience, sans laquelle les fruits de l'étude parviennent difficilement à maturité.

M. Wallon Le mérite d'un habile Chirurgien ne se montre jamais avec plus d'avantages que dans les Consultations. Les lumieres que chacun a acquises par ses travaux particuliers, servent également à l'utilité de celuy qui consulte et à la plus grande instruction de ceux qui sont consultés. M. Foubert donnoit son avis avec assés de laconisme, mais cette espèce de sécheresse n'en excluoit pas la solidité. Les paroles vaines et superflues ne suppléent point à la disette des choses. Il a pu se tromper quelquefois, puisqu'il étoit homme, mais ses intentions

ont toujours été droites. Il me semble qu'on en trouveroit la preuve dans deux circonstances opposées. Il soutenoit quelquefois son sentiment, sur des points très délicats, avec une persévérance qu'on auroit pu prendre pour de l'entêtement; d'autres fois, il revenoit sur ses pas et cédoit peut-être avec trop de facilité, à des opinions moins bien fondées que la sienne, mais plus généralement adoptées. Icy, il comptoit plus sur les lumières d'autrui que sur les siennes, et il faut le louer de cette déférence; là, il croyoit avoir raison, et il y auroit de l'injustice à le blâmer de n'en avoir point abandonné le parti.

Un philosophe se met, dit-on, au dessus des évènemens; M. Foubert s'en laissoit quelquefois abattre. Les malheurs de la pratique l'affectoient vivement. Sa grande sensibilité avoit toujours tourné au profit de ses malades, mais elle le rendoit souvent inquiet et soucieux. Ce sentiment faisoit un contraste singulier avec sa figure, qui étoit agréable. Un Chirurgien fort employé exerce un ministère, qui luy met perpétuellement sous les yeux des hommes dans la situation la plus affligeante. Si M. Foubert, dans l'exercice de sa profession, prenoit sur luy de se composer de manière que l'air de son visage, ses paroles & ses actions montrassent une certaine aménité, qui plaît aux malades et qui contribue, plus qu'on ne le croit, à leur soulagement, il paroissoit se débarrasser trop aisément de cette contrainte dans le commerce ordinaire de la vie. Il étoit d'ailleurs ami solide, bon parent & père tendre.

Ses dernières années ont été un supplice, par les douleurs excessives qu'il a souffertes dans une hanche, et que rien n'a pu soulager. La partie inférieure des os de la jambe gauche s'est ramollie peu à peu,

et, pour surcroit de maux, il a eu à la fin les symptômes fâcheux de la pierre dans la vessie. Par le mauvais état où il étoit réduit d'ailleurs, l'opération de la taille étoit impraticable, et il n'a jamais voulu se faire sonder, dans la crainte d'ajouter à ses tourmens la peine d'esprit, que luy auroit donnée la certitude de l'existence de ce corps étranger. Il est mort, accablé de ses infirmités, le 16 aout 1766, âgé de soixante dix ans, deux mois et deux jours.

M. Malaval, son beau-pere, dont il avoit été collègue dans la place de Chirurgien ordinaire du Parlement, acquit, en 1750, la charge de Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roy, pour la ville, Prévôté & Vicomté de Paris, avec survivance et adjonction à l'exercice pour M. Foubert. Il devint titulaire, par la mort de M. Malaval, au mois de Juillet 1758. La place de trésorier de l'Académie est annexée à cette charge. En 1754 & 1755, il avoit été au nombre des officiers de l'Académie, en qualité de Vice-Directeur; & il en fut Directeur pendant les deux années suivantes, 1756 & 1757. Son nom est, sous ce titre, à la tête de notre liste, dans le troisième tome des mémoires de l'Académie.

Il a eu de Melle Malaval un fils & quatre filles. Les trois ainées ont été mariées, dans le sein de la Compagnie, à M.M. Ruffel, Brasd'or & de Balz.

Les sentimens de reconnoissance, dont Madame Foubert est pénétrée, luy feroient croire que j'ay manqué à la mémoire d'un mari dont elle a fait le bonheur, plus encore par ses vertus que par sa fortune, si je ne publiois icy la marque ~~d'amitié~~ que M. de la Martinière a donnée à M. Foubert, après sa mort, en la personne de sa Veuve. Il luy a fait présent de

la moitié de la somme qui luy est revenue pour sa lieutenance vacante. L'autre portion est employée aux frais de la réception de deux candidats*, qui ont obtenu cette préférence au concours par des épreuves rigoureuses, et qui l'ont justifiée par la distinction avec laquelle ils ont soutenu, jusqu'icy, les differens actes de leur licence.

---

* M. M. Peyrilhe et Lescure.